



MIRABAUD ESG Leaders Strategy

—

Site Internet Informations sur le Produit

12.2024

MIRABAUD.COM

MIRABAUD

Accountable for generations

Table des matières

1. Résumé	3
2. Pas d'objectif d'investissement durable	3
3. Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier	4
4. Stratégie d'investissement	5
5. Proportion des investissements	8
6. Suivi des caractéristiques environnementales ou sociales	8
7. Méthodologies	9
8. Sources et traitement des données	9
9. Limitations des méthodologies et des données	10
10. Diligence raisonnable	10
11. Politiques d'engagement	10



1. Résumé

Mirabaud ESG Leaders Strategy (« produit financier ») promeut des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 en investissant dans des instruments financiers qui intègrent les risques de durabilité dans le processus d'investissement et qui, parallèlement, présentent une performance positive en matière d'Environnement, de Social et de Gouvernance (« ESG »).

Ce produit financier est composé d'un mélange de fonds et de lignes directes, visant à réduire les risques extra-financiers tout en garantissant une bonne performance ESG (gestion et gouvernance ESG). Se basant sur les bases de données de Morningstar et Sustainalytics, le score de risque ESG du portefeuille doit être inférieur à 20 (échelle : 0-100).

En outre, au moins 70 % du portefeuille est alloué à des fonds cibles, des lignes directes (actions et obligations) et des produits structurés qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Enfin, au moins 10 % des actifs nets seront investis dans des investissements qualifiés d'investissements durables.

Par ailleurs, le produit financier exclut de ses investissements toutes les entreprises directement impliquées dans : (i) les armes controversées, ainsi que celles générant plus de 5 % de leurs revenus des activités suivantes : (ii) extraction de charbon, (iii) tabac, et (iv) divertissements pour adultes.

Aucun indice de référence n'a été désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

2. Pas d'objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Comment les indicateurs des incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ?

L'équipe de recherche Mirabaud utilise une combinaison de recherche fondamentale et d'analyse ESG ascendante pour identifier les meilleurs émetteurs, bien positionnés tant sur le plan financier qu'extra-financier. Dans le processus de sélection des produits « leaders ESG »¹, les indicateurs des incidences négatives sont systématiquement pris en compte.

En outre, un ensemble d'indicateurs (y compris les indicateurs PAI) est surveillé régulièrement afin de mesurer la performance extra-financière du mandat.

¹ L'étiquette « leaders ESG » est utilisée par l'équipe de recherche de Mirabaud pour désigner les produits qui mettent en avant leurs caractéristiques environnementales et sociales positives, reflétant la méthodologie interne de Mirabaud

Comment les investissements durables sont-ils alignés avec les Lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, y compris les principes et droits énoncés dans les huit conventions fondamentales identifiées dans la Déclaration de l'Organisation internationale du travail sur les principes et droits fondamentaux au travail ainsi que dans la Déclaration universelle des droits de l'homme ?

Mirabaud Wealth Management s'efforce d'investir dans des entreprises, directement ou par l'intermédiaire de fonds, qui respectent les règles et normes internationales, notamment, mais sans s'y limiter, les Lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi que les conventions de l'Organisation internationale du travail. L'équipe de recherche de Mirabaud exclut les entités impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des Lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

De plus, le produit financier n'investit pas dans des émetteurs faisant l'objet de controverses graves, y compris en matière d'éthique et de violations des droits de l'homme. Mirabaud surveille régulièrement les controverses et les infractions, estimant que de graves controverses reflètent une mauvaise gestion des risques ESG et, de manière générale, des pratiques commerciales douteuses. Les entreprises faisant l'objet de controverses importantes sont suivies de près et analysées afin d'évaluer l'évolution de la controverse et la réponse apportée par l'entreprise.

3. Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Le produit financier est composé de fonds et de lignes directes, visant à réduire les risques extra-financiers tout en garantissant une bonne performance ESG (gestion et gouvernance ESG). Globalement, sur la base des données de Morningstar et Sustainalytics, le score de risque ESG du portefeuille doit être inférieur à 20 (échelle : 0-100).

Le produit financier investit jusqu'à 70 % de l'allocation du portefeuille dans des fonds cibles et des lignes directes qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales et qui réussissent l'évaluation qualitative de leurs processus de durabilité réalisée par Mirabaud, c'est-à-dire la sélection des « leaders ESG ».

En outre, au moins 10 % des actifs nets seront investis dans des placements qualifiés d'investissements durables. Pour être considérés comme durables, les investissements doivent :

- Être qualifiés de « leaders ESG » selon l'évaluation de la Banque ;
- Contribuer à au moins un Objectif de Développement Durable (« ODD ») ;
- Ne jamais violer les principes du Pacte mondial des Nations Unies ni les lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;
- Ne pas causer de préjudice significatif (aucune implication dans les armes controversées et une exposition maximale de 5 % au secteur des combustibles fossiles).

Enfin, le produit financier exclut des investissements (selon la « Politique d'exclusion de Mirabaud ») :

- Les entreprises impliquées dans la recherche, le développement et la fabrication d'armes controversées (indépendamment du niveau de revenus générés par ces activités) ;

- Les entreprises tirant des revenus des activités liées au tabac (seuil de 5 % des revenus) ;
- Les entreprises tirant des revenus de l'extraction de charbon (seuil de 5 % des revenus) ;
- Les entreprises tirant des revenus du divertissement pour adultes (seuil de 5 % des revenus).

Aucun indice de référence n'a été désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

4. Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement utilisée pour répondre aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier

Le produit financier promeut des investissements qui intègrent les risques de durabilité dans le processus d'investissement et qui, parallèlement, présentent une performance positive en matière ESG.

L'allocation d'actifs est composée d'un mélange de fonds, d'ETF, de produits structurés et de lignes directes (actions, obligations d'entreprise et souveraines), visant à réduire les risques ESG et à promouvoir des thèmes et dimensions ESG identifiés. La sélection des investissements repose sur une analyse ESG solide, intégrant des informations extra-financières issues de sources internes et externes.

L'ESG est intégré dans la stratégie par le biais d'exclusions, d'intégration et de thématiques.

À un niveau plus détaillé, la sélection des investissements prend en compte plusieurs critères ESG pour chaque catégorie d'actifs :

Entreprises (actions et obligations d'entreprise)

Une majorité des entreprises sélectionnées sont qualifiées de « leaders ESG » par l'équipe de recherche de Mirabaud, mettant en avant leurs caractéristiques environnementales et sociales positives conformément à notre méthodologie interne. Pour chaque entreprise, l'exposition aux risques ESG et la gestion de sa dimension ESG ont été évaluées dans le cadre d'une analyse détaillée. Cette évaluation est complétée par une analyse des principaux impacts des produits et services de l'entreprise sur les dimensions environnementales et sociales. Cette analyse s'appuie sur des données fournies par diverses agences de notation, ainsi que sur des recherches issues de multiples sources (documentation de l'entreprise, articles de presse, organisations internationales, ONG, etc.).

Critères ESG pour les entreprises (actions et obligations d'entreprise) :

- Exclusion : Mirabaud Wealth Management n'investit pas directement dans une entreprise qui ne répond pas aux critères spécifiques détaillés dans notre Politique d'exclusion de Mirabaud Wealth Management ;
- Controverses : les entreprises confrontées à des controverses ESG graves (niveau 5 selon Sustainalytics) sont exclues. Tous les titres de l'univers d'investissement sont systématiquement analysés pour identifier les controverses environnementales, sociales et de gouvernance ;
- Risques ESG : la préférence est donnée aux entreprises appartenant à des secteurs peu sensibles et démontrant une bonne gestion des risques ESG. En outre, l'analyse qualitative se

concentre sur les enjeux de matérialité spécifiques aux secteurs d'activité, définis à l'avance. Cette analyse vise à évaluer la gouvernance ESG, la stratégie, les politiques, les objectifs de durabilité et les résultats des entreprises ;

- Impacts des produits et services : la préférence est accordée aux entreprises dont les produits et services contribuent à des impacts positifs et mesurables sur l'environnement et la société, tels que :
 - Environnement : efficacité énergétique, mobilité durable, gestion des déchets, technologies propres, etc.
 - Social : diversité et inclusion, éducation, accès aux médicaments, accès aux services financiers, alimentation saine, protection et sécurité des données, etc.
- Les activités des entreprises sont analysées en termes de leurs impacts positifs ou négatifs. Des indicateurs tels que le pourcentage du chiffre d'affaires associé à des activités durables sont pris en compte. En outre, le cadre des ODD est utilisé.

Obligations souveraines

Les émetteurs d'obligations souveraines des pays développés et émergents, considérés comme des « leaders ESG », se classent dans le premier quartile de l'évaluation des ODD des Nations Unies.

Les pays sont évalués par les Nations Unies selon des indicateurs spécifiques pour chacun des 17 ODD. Les ODD sont utilisés pour évaluer les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance des pays et pour déterminer un score de performance pour chaque pays.

Fonds actifs

La sélection des stratégies ESG et thématiques repose sur une méthodologie interne robuste et éprouvée. Une diligence raisonnable spécifique à l'ESG est réalisée par l'équipe de recherche de Mirabaud Wealth Management.

Les fonds actifs ESG peuvent inclure des fonds gérés par Mirabaud Asset Management ainsi que des fonds externes de tiers.

Critères ESG pour la sélection :

- Méthodologie ESG et expertise : les fonds doivent être gérés selon une méthodologie robuste par des équipes ayant une expertise démontrée en recherche thématique et en analyse ESG. Ces dimensions sont évaluées à l'aide du questionnaire utilisé pour la diligence raisonnable ;
- Performance des risques ESG : la performance ESG des fonds doit démontrer que les risques ESG liés aux titres sont contrôlés et bien gérés, tant en termes de controverses qu'en termes d'implication dans des activités sensibles du point de vue de la durabilité. La performance ESG doit atteindre un score de risque minimum (minimum de 3 sur 5, reflétant au moins une performance moyenne) ;
- Exclusions : la politique d'exclusion de Mirabaud s'applique aux fonds gérés par Mirabaud Asset Management. Les fonds tiers externes sont exclus du champ d'application ;
- Controverses : en cas de controverses graves liées à un titre détenu par un fonds, des échanges ont lieu avec les gestionnaires du fonds concerné, ce qui pourra conduire à l'exclusion du fonds.

Fonds passifs (ETFs)

Pour compléter la gamme de fonds ESG, le portefeuille propose une sélection d'ETFs ESG globaux et thématiques. Les ETFs ESG globaux sélectionnés répliquent un indice traditionnel tout en privilégiant les titres ayant une meilleure performance ESG (y compris les scores fournis par Morningstar), grâce à une approche « best-in-class » et d'exclusion.

Critères ESG pour la sélection :

- Qualité des indices ESG : les indices ESG thématiques doivent être construits sur une méthodologie ESG claire, qui est évaluée et revue par l'équipe de recherche de Mirabaud ;
- Performance des risques ESG : la performance ESG de l'ETF doit démontrer que les risques ESG liés aux titres sous-jacents sont contrôlés et bien gérés, tant en termes de controverses qu'en termes d'implication dans des activités sensibles du point de vue de la durabilité ;
- Exclusions : la politique d'exclusion de Mirabaud ne s'applique pas à la sélection des fonds passifs.

Produits structurés

Le portefeuille ESG peut également contenir des certificats gérés activement (« AMC ») reflétant des thématiques ESG spécifiques que Mirabaud Wealth Management a choisi de promouvoir. Ces produits peuvent être qualifiés de « leaders ESG ». D'autres types de produits structurés peuvent également être désignés comme « leaders ESG » en fonction de leurs sous-jacents.

La politique d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises investies, notamment en ce qui concerne des structures de gestion solides, les relations avec les employés, la rémunération du personnel et la conformité fiscale.

Pour les lignes directes, nous analysons la gestion de l'entreprise, la manière dont la direction et les conseils d'administration interagissent avec les différentes parties prenantes, ainsi que l'alignement des incitations corporatives sur le succès de l'entreprise. Évaluer l'efficacité des systèmes de gouvernance d'entreprise nous permet de comprendre les mécanismes de responsabilité et les processus décisionnels qui soutiennent toutes les décisions critiques ayant un impact sur l'entreprise.

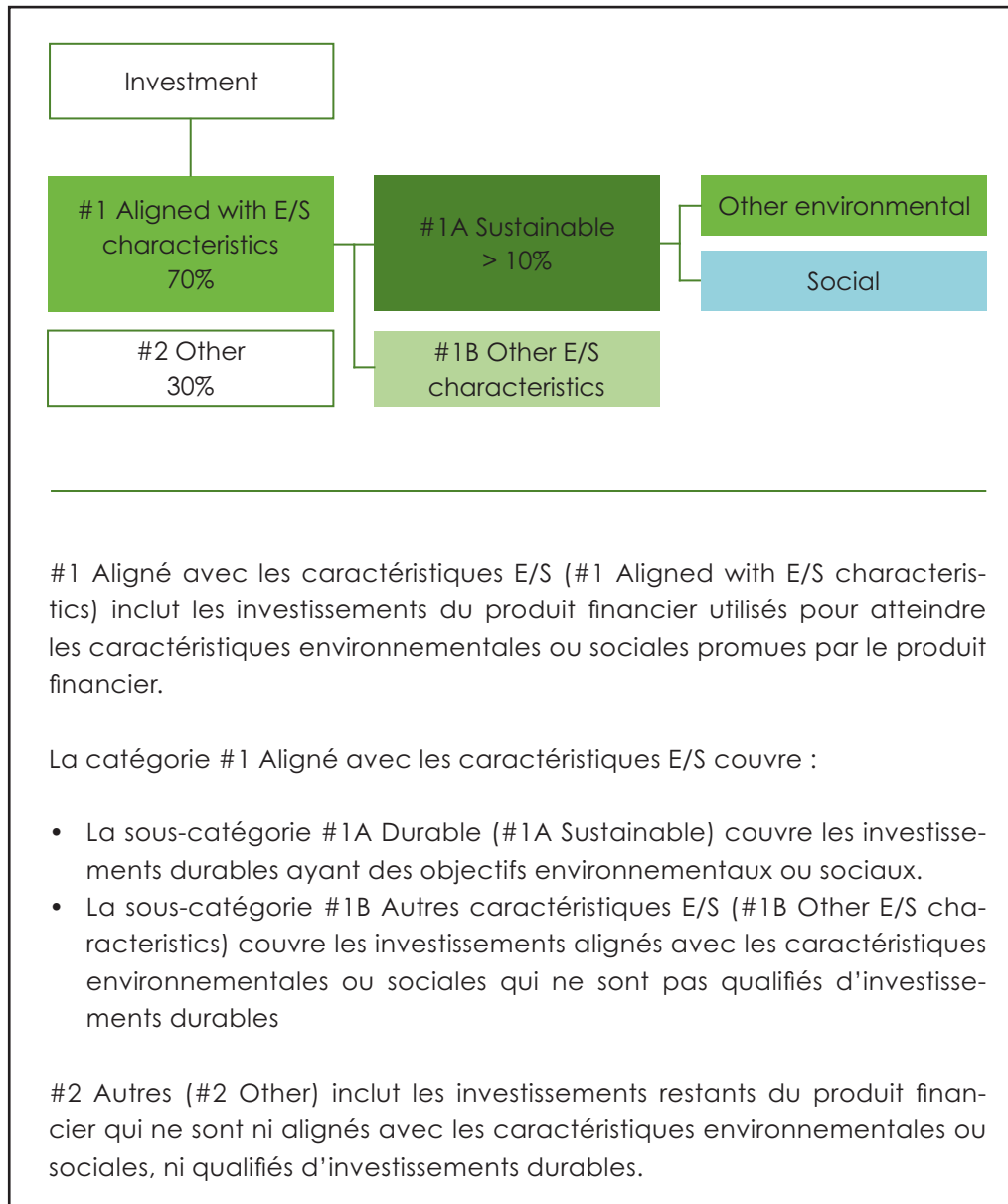
Exemples de sujets de gouvernance que nous examinons, sans s'y limiter :

- Rémunération des dirigeants ;
- Rémunération liée à des objectifs à long terme et/ou à des indicateurs ESG ;
- Diversité au sein du conseil d'administration ;
- Séparation des rôles de président et de directeur général ;
- Membres indépendants du conseil d'administration.

Pour les fonds, nous sélectionnons principalement des produits conformes aux articles 8 et 9 du SFDR, où les principes de bonne gouvernance doivent être vérifiés par l'équipe de gestion des investissements du fonds.

5. Proportion des investissements

Le produit financier aura la répartition d'actifs suivante :



6. Suivi des caractéristiques environnementales ou sociales

Un ensemble d'indicateurs (y compris les indicateurs PAI) est surveillé régulièrement de la manière suivante afin de suivre les caractéristiques environnementales ou sociales des investissements sous-jacents du produit financier :

- En amont de son processus d'investissement, la stratégie exclut les investissements dans les armes controversées, le tabac, les divertissements pour adultes et l'extraction de charbon thermique. Plus d'informations sont disponibles dans la Politique d'exclusion de Mirabaud ;

- Tous les investissements directs doivent recevoir un score de risque ESG inférieur à 30, selon les données disponibles de Sustainalytics (et le score global de risque ESG du portefeuille doit être inférieur à 20) ;
- Le portefeuille exclut tout investissement direct dans des actions, obligations ou produits structurés liés à une entreprise faisant face à une controverse ESG grave (niveau 5 selon Sustainalytics) ;
- Les entreprises enfreignant les lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi que les conventions de l'OIT, sont également exclues.

7. Méthodologies

Les méthodologies utilisées pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales incluent :

- Scores de risque ESG ;
- Analyse des dimensions et impacts ESG spécifiques aux entreprises ;
- Suivi régulier des indicateurs de durabilité ;
- Alignement avec les ODD.

8. Sources et traitement des données

Les sources de données incluent, sans s'y limiter :

- Agences de notation – Morningstar & Sustainalytics, Impaakt, S&P Trucost ;
- Publications des entreprises (rapports d'entreprise et présentations) ;
- Présentations et rapports des gestionnaires d'actifs ;
- Publications de courtiers spécialisés et vendeurs institutionnels ;
- Articles de presse ;
- Fournisseurs de données financières et extra-financières ;
- Rapports d'organisations internationales et d'ONG.

La qualité des données est assurée grâce à une analyse rigoureuse et à une vérification croisée avec plusieurs sources.

Les données sont traitées à l'aide d'outils et de méthodologies d'analyse internes, intégrant des informations financières et extra-financières.

Une partie des données utilisées est estimée, et des efforts continus sont déployés pour améliorer la précision et la disponibilité des données.

9. Limitations des méthodologies et des données

L'identification des indicateurs de durabilité et la mise en œuvre de méthodologies d'investissement durable dépendent de la disponibilité et de la qualité des données ESG. L'équipe de recherche de Mirabaud s'efforce de surveiller la qualité des données et travaille en permanence, tant en interne qu'en collaborant avec nos fournisseurs de données et des initiatives sectorielles, pour élargir la couverture des données et mieux comprendre l'impact complet de nos investissements.

La principale limitation des méthodologies ou des sources de données réside dans l'absence ou l'insuffisance de publication d'information par les entreprises. Pour relever ce défi, nous avons adopté une stratégie consistant à tirer parti de plusieurs fournisseurs de données et combiner les données ESG avec des recherches internes pour éclairer nos décisions ou ajuster les notations au cas par cas.

Nous maintenons un dialogue régulier avec nos fournisseurs de données afin de discuter et de résoudre les éventuels problèmes de données auxquels nous pourrions être confrontés, qu'ils soient liés à la qualité, à la fiabilité ou à la couverture. Néanmoins, malgré ces limites, nous estimons que les données ESG et les recherches collectées auprès de fournisseurs externes fournissent des informations précieuses à notre équipe d'investissement, éclairant leurs décisions et leur permettant de répondre aux aspects environnementaux et sociaux promus par le produit.

10. Diligence raisonnable

Notre analyse repose sur des recherches internes, complétées par des recherches auprès de fournisseurs de données tiers. Nous collaborons avec un certain nombre de prestataires de services afin de garantir une couverture optimale des différentes classes d'actifs et des zones géographiques dans lesquelles nous opérons. Avant de travailler avec un prestataire, nous effectuons une diligence sur ses services et sa couverture pour nous assurer que ses prestations et résultats correspondent à nos attentes et besoins. Cela signifie que les relations de travail avec nos prestataires sont basées sur la confiance dès le début.

Nous surveillons formellement la qualité de nos fournisseurs de recherche en investissement et en ESG périodiquement, via des appels consignés ou des réunions en présentiel. En outre, nous maintenons une communication régulière avec nos prestataires par le biais de réunions physiques, d'appels téléphoniques et d'échanges par e-mail.

Par ailleurs, les experts en recherche ESG fondent la sélection des fonds actifs sur une diligence raisonnable spécifique à l'ESG, qui analyse les valeurs, l'expertise et l'expérience en ESG des gestionnaires de fonds externes.

11. Politiques d'engagement

L'équipe de recherche de Mirabaud Wealth Management ne vote pas actuellement et ne s'engage pas directement au nom des investisseurs dans les portefeuilles discrétionnaires